

COMMUNE DE HAUSSONVILLE
DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU LUNDI 13 DECEMBRE 2021

Convocations faites le
08/12/2021
Délibération affichée le
16/12/2021

N° Délib : 39/2021

OBJET : DECISION MODIFICATIVE N°1 - COMMUNE

L'an deux mil vingt, le 13 décembre 2021, à 20 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de la Commune de HAUSSONVILLE étant assemblé en session ordinaire au lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Monsieur BOUCAUD Christian, Maire.

Étaient présents les conseillers municipaux : CANILLAS Benjamin CLERC Myriam – GREGOIRE Hubert – JUNGER Mathieu – KREITER Pascal – NICOT Kévin – ROUYER Gilbert – SIMANSKI Yolande

Étaient absents excusés : GOGUET Audrey - SERGENT Nicolas

Pouvoir : GOGUET Audrey donne pouvoir à JUNGER Mathieu

Il a été procédé conformément à l'article 53 de la loi du 5 avril 1884, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du Conseil, *Madame Myriam Clerc* ayant obtenu la majorité des suffrages a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

Afin de mandater les salaires de décembre 2021, il convient de passer une décision modificative,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré accepte à l'unanimité la décision modificative du budget commune 2021 :

Dépenses de fonctionnement :

Chapitre	Article	Somme TTC
11	615231	- 6.000 €
	6226	- 3.000 €
12	6413	+ 5.000 €
	6451	+ 4.000 €

Pour extrait conforme
Le Maire :
Christian BOUCAUD